Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260322-2026_03_02-DE

Extrait du registre de délibérations
du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Gwenola COÏC, Ugo TEXIER, Marina DOLO, Victoria QUEFFELEC, Candice CHARRITTE, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés :

Thomas LE BOURDONNEC a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-03-02

Délibération portant création de postes d'adjoints

VU le CGCT, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peux excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant cependant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- Décide d'approuver la création de trois (3) postes d'adjoints au Maire.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
B. BILLAUX